



Créée depuis 2008, la coordination hospitalière est le lien entre vous, votre famille et l'établissement de soins où vous êtes hospitalisé

Elle s'assure que votre retour à la maison se passe dans les meilleures conditions

i Votre coordination hospitalière:

03 62 73 01 61

Cette ligne est basculée sur le portable de la coordinatrice hospitalière lors de ses déplacements extérieurs

LA Coordination Hospitalière



LA Coordination Hospitalière

ADAR

32 - 34, Quai des Hollandais
BP 81032 - 59375 Dunkerque Cedex 01
Fax 03 28 66 20 00 - contact@adar-dunkerque.com
APE 8810A - Siret 300 171 105 000 61

Agrément qualité n° SAP 300171105 Acte 2012-072
Service autorisé par le Conseil Général depuis le 1^{er} mars 2005.

www.adar-asso.fr

Où nous trouver ?



LA Coordination Hospitalière

Une prestation de l'**ADAR**

Pour assurer un retour au domicile en toute tranquillité



Réalisation : www.horizonmarketing.fr - Crédits photos : Fotolia - © Gina Sanders - © Photographie.eu - © gilles.lougassi



Numéro direct

03 62 73 01 61

Quel est le rôle de la coordination hospitalière ?

Assurer le lien entre les différents acteurs pour préparer la sortie d'hospitalisation



La coordination hospitalière c'est :

- ▶ Une personne dédiée au sein de l'ADAR, compétente et reconnue sur le territoire.
- ▶ Une personne joignable directement, sur des plages horaires larges et qui s'adapte aux besoins des bénéficiaires.

Quelles sont les missions de la coordination hospitalière ?

- 1 Assurer le suivi des bénéficiaires lors de leur hospitalisation.
- 2 Collaborer avec le responsable de secteur à la mise en place, à la réactivation ou à l'adaptation du plan d'aide en fonction des nouveaux éléments de santé:
 - ▶ Elaboration et suivi du dossier administratif inhérent à la prise en charge
 - ▶ Organisation du retour des bénéficiaires à leur domicile
 - ▶ Suivi de la personne en retour d'hospitalisation pour s'assurer de l'adaptation entre le plan d'aide mis en place et les besoins et attentes des bénéficiaires



A qui s'adresse cette coordination ?

- ▶ A tous bénéficiaires de l'ADAR dont le plan d'aide peut évoluer de façon régulière ou ponctuelle suite à une hospitalisation.
- ▶ Aux personnes hospitalisées dont l'état de santé requiert la mise en place d'un plan d'aide lors du retour au domicile.

Pourquoi faire appel à l'ADAR ?

Pour garantir une relation de confiance

Forte de 40 ans d'expérience l'ADAR se mobilise au quotidien, 24h/24, pour prendre en compte vos besoins et vos attentes

Plus de 400 professionnels expérimentés et formés se mettent à votre disposition chaque jour

Avec quels établissements de santé ?

Les établissements de santé qui participent au dispositif sont :

- ▶ **L'Hôpital Maritime de Zuydcoote**
- ▶ **Le Centre Hospitalier de Dunkerque**
- ▶ **La Polyclinique de Grande Synthe**
- ▶ **La Clinique de Flandre**
- ▶ **La Clinique Vilette**

En cas d'hospitalisation dans tout autre établissement, la coordination est réalisée par téléphone, mail...

La coordination hospitalière assure un lien direct entre vous, le service social de l'établissement où vous êtes hospitalisé et l'ADAR, elle se rend directement dans le service de soins afin de vous rencontrer et préparer votre retour à domicile.



Plus d'info au:
03 62 73 01 61

Cette ligne est basculée sur le portable de la coordinatrice hospitalière lors de ses déplacements extérieurs